

FICHE DE PRÉVENTION

PUÉRICULTURE ET JOUETS

DISPOSITIFS D'AIDE AU BAIN

(Mise à jour – Novembre 2014)



Si ces dispositifs peuvent améliorer le confort de l'enfant et celui des parents, ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme des dispositifs de sécurité et ne doivent pas inciter les parents à s'éloigner ou à relâcher leur surveillance. En effet, un enfant laissé seul pendant le bain, même un bref moment, est exposé au risque de la noyade. Il suffit qu'un parent s'absente quelques secondes pour répondre au téléphone, ouvrir la porte etc..., ou que le nourrisson soit sous la seule surveillance d'un autre jeune enfant et le drame peut arriver. Or, 10 cm d'eau suffisent pour qu'un enfant se noie par immersion.

Remarque : Le transat de bain est conçu pour des bébés de moins de 8 kg, de taille inférieure à 70 cm et n'ayant pas encore acquis la position assise stable. L'anneau de bain est conçu pour des jeunes enfants ayant acquis la position assise stable.

TEXTES APPLICABLES

(Ces textes sont donnés à titre informatif et ne sauraient se substituer à la réglementation en vigueur)

- ➔ Norme XP S 54-048 (février 2006) : Articles de puériculture - Dispositifs d'aide au bain à usage domestique - Exigences et méthodes d'essai.

- ➔ Décret n° 91-1292 du 20 décembre 1991 modifié relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des articles de puériculture.

CONSEILS DE PREVENTION

- ➔ Préparez tout ce qui vous sera utile pour ne pas avoir à quitter l'enfant des yeux.
- ➔ Ne laissez jamais, même pour un court instant, un enfant seul ou sous la surveillance d'un autre enfant dans une baignoire, même lorsqu'il est installé dans un siège ou un anneau de bain.
- ➔ Si, pour des raisons diverses, vous devez subitement quitter la salle de bain, emmenez l'enfant avec vous.
- ➔ Vérifiez régulièrement que les ventouses du siège ou de l'anneau de bain adhèrent correctement. Les ventouses n'adhèrent pas sur des surfaces de bain antidérapantes (avec une surface en relief ou striée) rayées, ébréchées ou repeintes. Par ailleurs, après une utilisation répétée, les ventouses peuvent devenir inefficaces.
- ➔ Veiller à ce que le volume d'eau ne dépasse pas le nombril de l'enfant.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

- ➔ Sortez immédiatement l'enfant de l'eau.
- ➔ Appelez les services de secours : SAMU (15) ou Sapeurs-Pompiers (18).
- ➔ En attendant l'arrivée des services de secours :
 - Placez l'enfant sur le ventre, tête en bas, creux de l'estomac sur votre genou et appuyez fortement sur son dos à 3 ou 4 reprises pour vider l'eau qui se trouve dans l'estomac et les poumons.
 - S'il ne respire plus, pratiquez le bouche-à-bouche ou le bouche-à-nez et chez le nourrisson le bouche-à-bouche-et-nez :
 - assurez-vous que l'enfant n'a aucun objet dans la bouche ;
 - allongez l'enfant sur le dos ;
 - placez deux doigts sous son menton pour basculer prudemment sa tête et maintenir sa bouche ouverte ;
 - s'il s'agit d'un nourrisson, appliquez votre bouche à la fois sur son nez et sur sa bouche. S'il s'agit d'un enfant plus grand, pincez-lui les narines et faites lui du bouche à bouche ;
 - soufflez l'air dans la bouche de l'enfant : son thorax doit se gonfler ;
 - laissez l'air sortir librement, puis recommencez à raison en moyenne de 20 fois par minute. A chaque inspiration, redressez votre tête pour prendre de l'air frais.
 - Si le cœur ne bat plus, pratiquez le massage cardiaque en même temps que le bouche-à-bouche.
 - Si l'enfant est inconscient mais respire normalement, placez-le en position latérale de sécurité.
- ➔ Seul l'apprentissage des gestes de premiers secours permet de réaliser ces manœuvres dans de bonnes conditions.
- ➔ Toute noyade doit faire l'objet d'une hospitalisation, même si tout semble aller bien. En effet, des complications graves peuvent survenir dans les heures qui suivent.